

La maison en bois, c'est l'avenir

Un peu plus cher à l'achat, cet habitat, économe en énergie, est vite rentabilisé. Et c'est loin d'être son seul atout. Confort, bien-être, qualité de vie... Loïc de Saint-Quentin* nous détaille toutes les raisons d'être séduit par ce type de construction.

ON FAIT LE POINT

• Oublié le look chalet. Les architectes l'ont redessiné pour la fondre dans les espaces urbains.

Symbole de nature et de bien-être, la maison en bois est dans l'air du temps.

• Ecologique, sa fabrication exige dix fois moins d'énergie que celle d'une maison conventionnelle, et l'usage du bois, un matériau abondant en France, contribue à l'entretien des forêts.

• L'ossature bois dérivée du colombage, le bois massif empilé et le poteau-poutre sont les techniques de construction les plus courantes.



Avec l'aide d'un constructeur, une maison en bois peut être montée, en moins de 6 mois.

Femme Actuelle : Quels sont les atouts de la maison en bois ?

Loïc de Saint-Quentin : Son isolation thermique et phonique est excellente. Elle est personnalisable puisqu'elle offre un grand choix de revêtements extérieurs. Enfin, elle se construit vite, avec un chantier propre et sec.

F.A. : Peut-on construire ce type de maison partout ?

L. de S.-Q. : Oui, à condition de se conformer au POS (plan d'occupation des sols) ou au PLU (plan

local d'urbanisme), comme pour toute construction. Les difficultés éventuelles pour obtenir le permis de construire concernent rarement la structure de la maison, mais plutôt l'utilisation du bois en revêtement extérieur. Les élus craignent souvent que son apparence ne corresponde pas à l'architecture locale. On évite les malentendus en précisant, en amont, l'allure finale du projet à la mairie et à la Direction départementale de l'équipement.

F.A. : Est-elle plus chère qu'une maison en parpaings ?

L. de S.-Q. : Souvent oui. Mais à long terme, elle permet de réaliser des économies grâce à ses bonnes performances thermiques.

F.A. : L'entretien est-il contraignant ?

L. de S.-Q. : Sans finition, le bois grisaille sous l'effet des UV mais ne nécessite aucun entretien particulier. Pour conserver sa couleur originelle, il faut appliquer une lasure transparente légèrement pigmentée tous les deux à cinq ans, selon le climat. Autre solution, à plus long terme : une lasure ou peinture opaque permet de préserver la maison pendant plus de dix ans sans entretien, comme c'est le cas avec d'autres revêtements (comme un crépi).

F.A. : N'est-elle pas plus vulnérable au risque d'incendie ?

L. de S.-Q. : Non. Les constructions en bois ont une bonne résistance au feu. Le bois se consume lentement et ne dégage pas de fumées toxiques. Dès lors, les assureurs n'ont aucune raison d'exiger de surprime incendie.

F.A. : Est-elle durable ? Peut-elle se transmettre à ses descendants ?

L. de S.-Q. : Sans problème. Les temples japonais du VII^e siècle ou les églises norvégiennes du XII^e siècle ont traversé les âges. Chez

nous, en France, les centres historiques de nombreuses villes abritent toujours des immeubles à colombage. ■

* Secrétaire général de l'Afcobois (Association française des constructeurs bois).



Pour aller plus loin...

>> www.maisons-bois.org : le site de l'Association française des constructeurs bois offre un annuaire des professionnels.

>> www.bois.com : un portail d'infos sur la construction en bois, édité par le CNDB (Comité national pour le développement du bois) et la Fédération suédoise des Industries du bois.

>> <http://djoliba.over-blog.com> : le récit de l'autoconstruction d'une maison en bois.

>> Des sites de constructeurs : www.hamadryade.com, www.mioterr.com, www.maison-kokoon.fr, www.galvaing.fr

Les chiffres à retenir

15 000 c'est le nombre de maisons en bois en France, soit 7% des constructions. Au Canada et aux Etats-Unis, elles représentent à elles seules 90% des maisons, au Japon, 50%, et en Allemagne, 25%.

30 à 40% d'économie d'énergie, c'est le gain sur la facture qui permet de rentabiliser l'investissement dans une maison en bois. Le bois est en effet douze fois plus isolant que le béton, trois cent cinquante fois plus que l'acier et mille cinq cents fois plus que l'aluminium.

1500 € à 2500 € TTC par mètre carré habitable, c'est le prix moyen d'une maison en bois tous matériaux compris (hors foncier). Six mois, c'est la durée moyenne de sa construction (contre dix mois pour une maison maçonnée).